PARLEMENT DE WALLONIE

MISSION

<u>Commission de l'aménagement du territoire, de la mobilité et des pouvoirs locaux</u>

À l'unanimité de ses membres, la Commission de l'aménagement du territoire, de la mobilité et des pouvoirs locaux a décidé d'organiser une mission sur le thème de la résilience du territoire wallon après les inondations de juillet 2021 qui se déroulera le 27 février 2026 à Bad Neuenahr-Ahrweiler (Allemagne).

Conformément au Règlement, le Bureau et la Conférence des présidents ont été saisis de la demande lors de leur réunion du 15 janvier 2026.
Ils ont marqué leur accord sur la participation de six parlementaires et du secrétaire administratif de la Commission.

La mission vise à prendre connaissance du processus de reconstruction mis en place dans la vallée de l'Ahr en suite des inondations de juillet 2021, et ce afin d'étudier les solutions qui pourraient être appliquées en Wallonie.

Le projet de programme consiste en :
- des échanges de bonnes pratiques avec des élus locaux ;
- la visite de deux exemples de reconstruction résiliente ;
- la présentation de la société de reconstruction et de développement.

Le coût estimé de la mission est de 5.832 € et peut varier en fonction du nombre effectif de participants.